

LA VIE DE LA COMMUNE

DECEMBRE 2009

LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Le 10 octobre dernier, notre petite église était bien trop exigüe pour les obsèques de Roland MOTHES.

Elu conseiller municipal en 1953, Roland est devenu Maire de notre commune en 1959 et le restera durant six mandats, jusqu'en 1995.

Durant ces 42 années de vie publique, Roland n'a eu cesse de privilégier l'intérêt de notre commune, des administrés. Son implication, son exigence, sa persévérance ont permis l'aboutissement de projets tels que l'achat du bâtiment de l'ancienne mairie, la construction de la salle des fêtes, la création de logements communaux ou la rénovation intérieure de l'église. L'attribution de la Médaille d'Honneur Communale échelon Or en 1992 et le titre de Maire Honoraire mettront en exergue cette vie consacrée au développement de notre commune, qu'il aimait tant.

Sa présence à toutes les manifestations organisées, la joie de se retrouver au milieu des jeunes resteront les moments forts de ses dernières années dont nous ne pouvons que nous inspirer.

Une page douloureuse se tourne, à nous de savoir pérenniser cet héritage.

Le conseil municipal

TRAVAUX PRESBYTERE

Les travaux de réhabilitation du logement du Presbytère sont à présent terminés. Pour rappel, ces travaux portaient sur tous les corps de métiers : isolation de combles, pose de double-vitrage, réfection totale de l'électricité, du système d'assainissement et de la partie sanitaire, peintures, installation du chauffage central au gaz.

La réception des travaux a confirmé la qualité des prestations pour le plus grand confort de Mr et Me Sturma, locataires, que nous remercions pour toute leur patience et leur collaboration durant ces quatre mois de travaux.

Le coût final de cette réhabilitation est de 71 049.48 € TTC ; le financement est assuré par des subventions du Conseil Général de la Gironde (9 000 €), le Conseil Régional (13 392 €), l'Etat (650 €), un emprunt de 45 000 € et les fonds propres de la commune. A noter que le loyer couvre l'annuité d'emprunt.



DERNIERES INFOS...

➤ **RD 10.** A la demande du conseil municipal, des mesures de vitesse ont été récemment menées par le Centre Routier Départemental. Tous les véhicules (sauf motos) circulant dans les deux sens étaient concernés et le compte rendu confirme bien la vitesse élevée des véhicules. Dans le sens Auros/Grignols 20 % des voitures dépassent les 90 km/h (4 % pour les poids lourds) et dans le sens Grignols/Auros 25% des voitures dépassent les 90 km/h (7 % pour les poids lourds). A l'appui de ces données, les services compétents seront prochainement contactés pour essayer de régler de façon plus stricte la circulation de cette route.

➤ **Incineration déchets végétaux.** Ne faites pas brûler vos déchets verts sans autorisation d'incinération ; elle vous sera délivrée au secrétariat de la mairie jusqu'au 14 mars 2010.

➤ **Containers.** Il arrive fréquemment que des objets n'ayant aucun lien avec les déchets ménagers soient trouvés dans les containers. Ces désordres sont malheureusement souvent provoqués par des personnes de passage. Il est formellement interdit de mettre dans les containers à ordures ménagères des produits en plastique, en verre, métalliques, en carton ou papier. Le point tri sur le parking de la salle des fêtes est destiné à cet usage.


➤ **Chiens errants.** Récemment, les volailles de certains administrés ont encore été tuées ou blessées par des chiens errants...

➤ **Fifres et tambours** Les cours de fifres et tambours ont repris. Si vous souhaitez apprendre un de ces deux instruments et faire partie du groupe musical, vous pouvez contacter Olivier MANSEAU au 06.84.80.75.24. Les cours ont lieu toutes les semaines à la salle des fêtes.



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- ⇒ Augmentation des loyers communaux de 2.83% (application de l'indice de référence INSEE) ;
- ⇒ Subvention exceptionnelle de 200 € au Comité des Fêtes et à la Société de Chasse pour l'organisation du challenge des concours de belote ;
- ⇒ Subvention de 1 500 € à l'association des Fifres et Tambours de Gans pour l'organisation des 20 ans de l'association ;
- ⇒ Baisse du prix des bouteilles de gaz :

	6 kg	13.50 €
	13 kg	25.50 €
	35 kg	67.50 €
- ⇒ Suite à l'enquête distribuée dans tous les foyers de la commune et devant le faible retour de réponses, le conseil municipal a décidé de ne pas approfondir le projet de multiple rural. Néanmoins, une commission sera créée afin de réfléchir sur le devenir de ce bâtiment.
- ⇒ Approbation du tableau des voies communales établi par les services du Centre Routier Départemental ;
- ⇒ Achat de terrain pour un projet de lotissement communal ;



INTERNET HAUT DEBIT

Le haut débit arrive à Gans pour début Avril 2010 ! La situation actuelle fait état de 47 foyers sur 80 en bas débit ; les 33 autres foyers (sauf 1) bénéficient de l'ADSL (512 kbits) du fait du branchement de la ligne sur le central d'Auros.

A compter du mois d'Avril prochain, tous les foyers qui étaient en bas débit auront l'ADSL 2Mbits. Par contre, les foyers qui bénéficiaient du débit 512 kbits ne se verront attribuer aucune montée en débit, du moins en premier temps. La raison est la suivante : pour obtenir la création d'un NRA ZO, il faut que 10 lignes soient inéligibles à l'ADSL (< à 512kbits), ce qui n'est pas le cas sur le réseau provenant du central d'Auros. Juridiquement, il n'est pas possible d'augmenter le débit existant, mais une modification de la loi devrait toutefois intervenir dans les mois à venir afin de donner satisfaction à ces abonnés. Les foyers de Gans concernés par ce débit maximum de 512 kbits peuvent s'équiper du kit satellitaire et bénéficier de la subvention de 200 € du Conseil Général.

N'hésitez-pas à vous adresser au secrétariat de la mairie pour tout renseignement ou pour toute démarche.



LES RESULTATS SCOLAIRES

Camille JOURDAN

Brevet des Collèges

Lauren TURCIN

Bac série S

Pierre Elie LATRILLE

BEP Agro-Equipement

Félicitations à nos jeunes reçus et nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans la poursuite de leur scolarité

Et si nous parlions des fêtes de Gans de l'été 2009

Cette année qui s'achève a été riche en festivités.

Quelques photos ci-dessous pour témoigner de la réussite de ces manifestations.

27 juin : «*Excursion en Espagne*»

Malgré le peu de participants, cette journée à Saint Sébastien fut très conviviale, très enrichissante, et nous laisse un très bon souvenir... (à renouveler).



13 Juillet : «*Musique en folie* : »



14 juillet : «*une journée que l'on n'oubliera jamais*» Nous avons été reçu les bras ouverts par M. & Mme MOTHES Roland au bord du lac dans leur propriété, nous avons pêché, pique-niqué, grillades, boissons à volonté, quelques siestes, pour finir en jouant à la belote pour certains. Encore MERCI pour ce grand moment de bonheur.



Fête du 15 Août : comportant le concours de belote (vendredi 14), suivi le samedi 15 des jeux pour ados et seniors, repas le soir puis le feu d'artifice. Le dimanche 16 ce week-end festif s'est terminé par une randonnée matinale, et l'après midi le Loto.



Le 29 Août : Participation à la ***fête du Comice Agricole***. Réalisation d'un char avec des bénévoles qui se réunissaient tous les mercredis soir après le travail en Juillet/Août chez le président du Comité des Fêtes pour confectionner des fleurs en papier dans la gaieté, la bonne humeur et une bonne dose de rigolades. Nous remercions les quelques personnes de la commune qui ont fait des fleurs à leur domicile et ont contribué à la réussite de cette journée.



Le 6 septembre : ***Vide grenier et bourse aux oiseaux***, le temps était avec nous avec beaucoup de participants, et un grand public est venu rendre visite. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine



Une sortie à la neige est prévue le ***7 mars 2010 prochain*** – plus vous viendrez nombreux mieux ce sera. Nous comptons sur vous..... Un bol d'air de la montagne ne fera que du bien pour commencer l'année.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes est prévue le 16 janvier 2010.

Préparez vos idées pour l'année prochaine





LE NOËL A GANS



*Le conseil Municipal de GANS vous invite au
Traditionnel spectacle de Noël*

DIMANCHE 20 DECEMBRE 2009

à 16 Heures
SALLE DES FETES

« LE SPECTACLE DE PIPO ET MAESTRO »

Ecrit et mis en scène par Antoine GARRIDO



Comédie burlesque, le spectacle de Pipo et Maestro brille par ses moments magiques où les instruments (plus farfelus les uns que les autres) et la musique prennent le pas sur la comédie.

Maestro "maître de musique" fera découvrir divers instruments de musique traditionnels et médiévaux et Pipo "le clown" qui veut chanter vient perturber la leçon de musique.



Après le spectacle, les résultats du concours photos seront proclamés par le jury,

Puis un goûter pour les enfants et un vin d'honneur vous seront offerts.

***Enfants, parents, grands-parents, et amis vous êtes
les bienvenus pour passer un bon moment de détente.***



Les structures intercommunales



La Communauté de Communes du Bazadais

- ✓ Lac de La Prade, Présentation de l'esquisse par l'architecte pour le restaurant et les espaces verts.
- ✓ Création d'un site internet pour l'Office de Tourisme.
- ✓ Don de 6 groupes électrogènes par ERDF.
- ✓ Subvention de 1000 € aux Fifres et Tambours de Gans pour l'organisation des « 20 ans ».
- ✓ Déplacement du Centre Multimédia dans l'ancienne pharmacie à Bernos Beaulac.
- ✓ Recrutement imposé de deux Contrats d'Accompagnement à l'Emploi sur une durée de 6 mois pour assurer l'accueil des gens et le secrétariat au centre de vaccination de Langon.
- ✓ Réflexion sur le transport des personnes âgées des communes du canton afin de pouvoir faire les courses à Bazas. Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de vous inscrire au secrétariat de la Mairie.

Le SIVOM (eau-irrigation-assainissement)

- ✓ Sectorisation et modélisation du réseau d'eau potable. Cela permet de connaître le rendement du réseau, d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement hydraulique du réseau (débits, pertes de charges) et d'optimiser le dimensionnement des réseaux. 19 débits mètres sont installés sur le réseau.
- ✓ Programmation de travaux sur 3 tranches pour un montant total estimé à 1 000 000 € HT :
 - 1ère tranche St Come 125 000 € HT (1000ml)—Lignan 180 000 € HT (1500 ml) et Le Nizan 25 000 € HT (300 ml)
 - 2ème tranche Bazas/Cazats 360 000 € HT (2760 ml)
 - 3ème tranche Gans 245 000 € HT (2050 ml) et Le Nizan 60 000 HT (maillage)

Pour la commune de Gans, les travaux portent sur le remplacement de la canalisation entre le pont de « Belle Rive » et la « Forge » au bourg. Cette programmation de travaux a été adoptée à l'unanimité.
- ✓ Le SIVOM dispose de trois réservoirs d'eau qui, après visite, s'avèrent en mauvais état. Des travaux de réfection vont devoir être également entrepris. Les montants estimés sont élevés : château d'eau rte de langon (350 000 € HT) - château d'eau de Gajac (160 000 € HT) et château d'eau de Gailluc (20 000 € HT). Infiltrations, ferrailage apparent, mises aux normes sont les principales causes constatées.
- ✓ Appel d'offres lancé pour la première tranche des travaux de protection incendie par le réseau d'irrigation. Ouverture des plis en janvier 2010. Le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional devraient subventionner cette opération.

Le Syndicat Electrique Sud La Réole

- ✓ Ouverture du 2ème départ depuis La Réole— Montant total des travaux : 1 150 000 €
- ✓ Pourparlers avec le Conseil Général de la Gironde pour obtenir l'enfouissement du réseau électrique le long de la RD 10 (route Auros/Mitton) pour les parties à proximité des parcelles boisées.
- ✓ Ligne électrique alimentant la partie ouest de la commune de Gans : réfection de la ligne actuelle ou maillage avec la ligne alimentant le haut de la commune sont les deux solutions actuellement à l'étude.

Le SIVOS (transports scolaires)

- ✓ Les effectifs pour cette année 2009/2010 sont stables, 1087 à 1095 élèves qui empruntent quotidiennement les transports scolaires. Nous avons 11 élèves de notre commune qui y sont inscrits.
- ✓ Le port du gilet est vivement conseillé surtout en cette saison. C'est pour la sécurité de nos enfants.
- ✓ Des contrôles inopinés auront lieu sur le port de la ceinture de sécurité dans les bus (pour ceux qui en sont équipés). Cela coûte 90 €, même pour les enfants !

INFOS SOCIETE DE CHASSE

→ 3ème lacher de gibier : Le Vendredi 15 Janvier 2010, 40 faisans + 40 perdreaux.
La chasse sera fermée ce jour sur la commune

→ Battues chevreuils : Les 9 et 10 Janvier – Berthez
Le 23 Janvier – Lados
Le 24 Janvier – Gans
Les 6 et 7 Février – Gans

Si nécessaire, d'autres dates seront programmées ultérieurement pour réaliser le plan de chasse.

→ Banquet de la société de chasse de Gans : Le Samedi 13 Février 2010

→ Depuis quelques années, la fédération départementale propose la fourniture gratuite de graines pour la réalisation de jachères fleuries. L'opération devrait être renouvelée ; si vous êtes intéressé et souhaitez plus d'informations, contactez le : 05-56-25-17-82 (Christian DELOMBAERDE).

→ Concours de belote

Organisés par le Comité des Fêtes et la Sté de Chasse les Samedis 12 Décembre – 09 Janvier – 06 Février – 13 Mars – 10 Avril – 08 Mai – 12 Juin et 10 Juillet,

Un challenge devrait récompenser les meilleurs et les plus fidèles, comme la saison dernière. Nous comptons sur vous pour défendre les couleurs de notre village



INSOLITE !?

UNE SACREE EQUIPE

Le patronage bazadais a organisé le 05 juin un tournoi de foot à 7 exclusivement réservé aux vétérans. Quelques bobos pour notre équipe de gansois mais aussi beaucoup de fous rires. L'inscription est déjà faite pour l'année prochaine...

